



FORMATIONS JURIDIQUES & FISCALES POUR LES COOPÉRATIVES AGRICOLES



✕ Votre performance est notre métier

DROIT SOCIAL PERFECTIONNEMENT

Objectifs

- > Maîtriser l'actualité sociale, juridique et jurisprudentielle
- > Faire le point sur l'avancée des réformes sociales et les conséquences juridiques à intégrer

Programme ¹

ACTUALITÉ CONVENTIONNELLE

> Au niveau de la CCN V Branches

Point sur les négociations en cours ou à venir :

- Accord-cadre sur le télétravail
- Modalités d'application de la RAG
- Augmentation du Smic au 1er mai 2022 et RAG 2022

> Point sur :

- Dérogations moisson 2022
- Classification 2020

> Au niveau Interbranches - Multi branches

- AGRICA : mise en œuvre de la loi Pacte
- 1% logement agricole : point d'actualité

ACTUALITÉ JURIDIQUE

Le programme pourra être complété en fonction de l'actualité à date.

> Loi « Santé au travail » du 2 août 2021 applicable au 31 mars 2022 - Décrets d'application

- Visite de pré-reprise et RV de liaison
- Visite de reprise
- Visite médicale de mi-carrière
- Visite médicale post-exposition ou post-professionnelle
- Essai encadré
- Formation transition professionnelle après un arrêt
- DUERP
- Formation santé-sécurité et conditions de travail des membres du CSE
- Qualité de vie et conditions de travail
- Nouvelle définition du harcèlement sexuel dans le code du travail

> Loi pour l'égalité économique et professionnelle (loi Rixain)

- Décret du 26 /04/22 relatif aux mesures visant à assurer une répartition équilibrée de chaque sexe parmi les cadres dirigeants et les membres des instances dirigeantes
- Modalités de calcul et de publication, sur le site internet de l'entreprise et sur celui du ministère chargé du travail, des écarts éventuels de représentation entre les femmes et les hommes parmi les cadres dirigeants

> Impact de la Loi « Climat » du 22 août 2021 sur le dialogue social en entreprise

Un décret du 26 avril 2022 transforme la BDES en BDESE et complète la liste supplétive des informations environnementales

PUBLIC

Responsables et collaborateurs de la fonction personnel/ ressources humaines

LIEUX, DATES & DURÉE

1 jour - 7 heures

Formations en présentiel (sauf contre ordre liée à la situation sanitaire)

- > 20 MAI 2022 À PARIS
- > 24 MAI 2022 À NIORT
- > 31 MAI 2022 À LYON
- > 02 JUIN 2022 À TOULOUSE
- > 16 JUIN 2022 À JUNIVILLE

INTERVENANTE

Françoise FRANCHOMME, avocate
La Coopération Agricole, partenaire Solutions +

PRÉREQUIS

Exercer dans une direction des ressources humaines en coopérative agricole.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé didactique, Diaporama commenté, Exemples

MOYENS TECHNIQUES

Session de formation dans les locaux de Solutions + et partenaires
Support détaillé envoyé aux participants

COÛT PÉDAGOGIQUE

600 € HT par personne
+ Forfait déjeuner de 25 € HT par personne

CONTACTS COORDINATION ET RELATIONS AVEC LES STAGIAIRES

Julie LECOQ (Paris - Grand Est - Lyon)

Tél : 01.44.17.58.47 // jlecoq@solutionsplus.coop

Stéphanie LAFONT (Toulouse)

Tél : 05.61.75.42.82 // formation@coopoccitanie.fr

Marie-Céline BERGERON (Niort)

Tél : 05.56.00.78.64 // mcbergeron@na.lacoopagri.coop

¹ Informations conformes aux dispositions des articles L.6353-1 et L.6353-3 du code du travail

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Par Internet : www.solutionsplus.coop

Par mail : formation@solutionsplus.coop



FORMATIONS JURIDIQUES & FISCALES POUR LES COOPÉRATIVES AGRICOLES



✕ Votre performance est notre métier

DROIT SOCIAL PERFECTIONNEMENT

Programme ¹ suite

> Rupture conventionnelle

- Télétransmission obligatoire depuis le 1er avril 2022 (décret du 13/12/21)

JURISPRUDENCE

- Conséquences pour l'employeur d'une rupture irrégulière du contrat d'apprentissage
- Dépassement du temps normal de trajet domicile- travail : l'appréciation du caractère suffisant de la contrepartie relève des juges du fond
- ...



BULLETIN D'INSCRIPTION

RESPONSABLE FORMATION : **MAIL :**

PARTICIPANT : **FONCTION :**

MAIL : **ENTREPRISE :**

ADRESSE :

ORGANISME À FACTURER :

LIEU & DATE CHOISIS :

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Par Internet : www.solutionsplus.coop

Par mail : formation@solutionsplus.coop